

LE POINT DE VUE DE JEAN-PIERRE CHANGEUX, JEAN-LAURENT CASANOVA, PATRICK MEHLEM ET UN COLLECTIF DE CHERCHEURS

Appel pour construire un Institut national des sciences du vivant

Alors que la plupart des pays développés et même émergents engagent des sommes considérables dans la biologie, nous constatons depuis plusieurs années que la France peine à suivre le mouvement.

Or trois raisons militent pour l'investissement dans la biologie. Premièrement, sur le plan des connaissances fondamentales, ce domaine connaît des évolutions rapides. Deuxièmement, la compréhension des mécanismes biologiques est essentielle au progrès sociétal et au développement de thérapies nouvelles. Enfin, la valorisation des connaissances en biologie revêt un potentiel économique considérable.

Contrairement à ce qui est souvent dit, la biologie en France est de haut niveau. Ses chercheurs ont une excellente réputation et les jeunes thésards français sont très prisés à l'étranger. En revanche, l'avenir est de moins en moins assuré et il est urgent de mettre en place les conditions qui nous permettront de continuer à occuper notre rang au niveau international. Nous considérons qu'un des handicaps majeurs de la recherche en biologie est la complexité du système, en particulier la multiplication des structures, qui conduit les chercheurs à consacrer un temps déraisonnable à la recherche de financements morcelés et à l'exercice de tâches administratives lourdes dans un secteur où la réactivité est essentielle.

La recherche en biologie est répartie principalement entre quatre organismes qui peuvent travailler en cotutelle avec les universités et les grandes écoles. Il s'agit du CNRS dont la vocation initiale est la recherche fondamentale, de l'Inserm dont la pro-

rité était la recherche médicale, de l'Inra tourné vers les sciences agronomiques et du CEA qui a joué un rôle moteur dans la mise en place de grands outils, en particulier dans le domaine de l'imagerie et de la radiobiologie. Si cette structuration a pu jouer son rôle, la pratique actuelle démontre l'existence d'un continuum et d'interactions réciproques entre la recherche fondamentale, ses

Si l'on veut que la recherche biologique française tienne son rang dans le monde, il faut regrouper sans tarder les sciences de la vie dans une structure commune.

différents domaines d'application et la recherche dite de transfert. Pour ne prendre que l'exemple du CNRS et de l'Inserm, qui peut nier que d'excellents chercheurs Inserm font de la recherche fondamentale alors que nombre de chercheurs CNRS font de l'excellente recherche de transfert ? Les laboratoires CNRS sont parfois dirigés par des chercheurs Inserm et inversement. Les personnels CNRS et Inserm cohabitent, d'ailleurs très bien, au sein des unités. Pourquoi cette bonne coopération à la base ne serait-elle pas promue au sommet ?

Le bon sens impose de regrouper les sciences de la vie dans une structure commune. Nous proposons donc la création d'un Institut national des sciences du vivant qui regrouperait l'ensemble des acteurs de la recherche en biologie et santé, avec un

socle commun de recherche fondamentale. Dans un premier temps, on pourrait se contenter d'une structure rassemblant la biologie du CNRS et l'Inserm qui, sur le plan des statuts des personnels et des modes de fonctionnement, sont très proches. Il ne faut, cependant, certainement pas s'arrêter à ces deux EPST, mais bien couvrir à terme toute la biologie. Il faut que la solution administrative soit simple et évite qu'un des établissements soit perçu comme faisant une OPA sur l'autre. Des discussions directes entre eux doivent s'ouvrir pour trouver une solution rapide.

Certains collègues du CNRS se sont mobilisés avec succès pour la création d'un institut du vivant propre au CNRS. Certains de leurs arguments sont très pertinents. Par exemple, il ne faut pas perdre les forces de la multidisciplinarité. Mais, à vrai dire, la recherche à l'interface ne dépend pas forcément d'une appartenance administrative commune et la plupart des biologistes du CNRS n'ont même jamais croisé de physicien ou mathématicien du CNRS. Les bonnes équipes de recherche en biologie, qu'elles soient CNRS, Inserm, CEA ou Inra, continueront à collaborer sans difficulté avec des équipes de mathématiciens, physiciens ou chimistes, que ces dernières soient universitaires, CNRS ou autre. Il faudra simplement veiller à ce que la politique de cet Institut national des sciences du vivant permette ce type de collaboration, partout où cela sera ressenti comme nécessaire.

Un argument important, souvent avancé contre un institut commun des sciences du vivant, concerne la désaffection que sa création pourrait

entraîner pour la recherche fondamentale. Il faut de ce point de vue insister pour que l'Institut national des sciences du vivant couvre l'ensemble des domaines de la biologie et pas seulement ceux de la santé. Nous affirmons que la recherche fondamentale a sa valeur propre et nous savons, de surcroît, qu'il n'y a pas de recherche appliquée compétitive sans une recherche fondamentale exceptionnelle. L'important est d'assurer au sein de cet institut une présence éminente de la recherche fondamentale. La vigilance sur ce point est essentielle.

C'est en raison même de notre profond attachement aux valeurs du CNRS que nous souhaitons qu'un Institut national des sciences du vivant préservant les intérêts des partenaires initiaux se mette en place. On peut, certes, imaginer des étapes intermédiaires et rechercher les modalités administratives qui permettraient cette union, par exemple la double labellisation des laboratoires qui le souhaiteraient. Mais sans perdre de vue l'essentiel : plutôt que de nous opposer, unissons nos forces et contribuons ainsi à faire de la France, en Europe, un acteur incontournable dans le champ des sciences du vivant.

JEAN-PIERRE CHANGEUX
est professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur.
JEAN-LAURENT CASANOVA est chercheur à l'Inserm.
PATRICK MEHLEM est chercheur au CNRS.

Retrouvez la liste complète des signataires de cet appel sur www.lesechos.fr/documents